

DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE

COMMUNE DE
CHAMPVOUX

Date de convocation	25/05/2023
Nombre de Conseillers en exercice	10
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	9

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX

L'An deux mil vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Numéro de la délibération

2023-23

Objet de la Délibération :
**Convention des frais de
fonctionnement du RPI**

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, Mme GILBERT Anne (Adjoint),
M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, Mme CROSNIER Céline,
Mme DI LUCA Stéphanie, M. JOHNSON Kwaku

Absents excusés : Mme GOULIART Nathalie, M. DUCH Jean-François
(pouvoir à M. ROUEZ Jean-Louis), M. BARDIOT Antoine (pouvoir à
Mme GILBERT Anne)

Secrétaire de Séance : M. ACHDJIAN Azade

.....
CONVENTION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU
REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

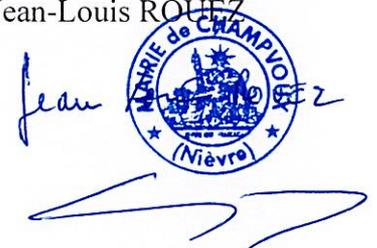
Le Maire fait lecture de la convention de la répartition des frais de fonctionnement du regroupement pédagogique intercommunal qui remplace et annule la précédente, pour modification de la répartition des frais.
Après délibération, les membres du conseil APPROUVENT cette convention et autorise le maire à la signer

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Azade ACHDJIAN



Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 21 JUIN 2023

au contrôle de légalité